

NSE SA

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

**Grant Thornton SAS**

SAS d'Expertise Comptable et de  
Commissariat aux Comptes  
Cité Internationale  
44 quai Charles de Gaulle  
CS 60095 6 69463 Lyon Cedex 06

**Serec**

3 Rue de la Grange aux Grains  
03700 Bellerive sur Allier

**NSE SA**  
société anonyme  
ZI de la Tour  
03200 ABREST

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2025**

A l'assemblée générale de la société NSE SA,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NSE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## **OBSERVATION**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Changement de méthode comptable" de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC n° 2022-06.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ***Titres de participation***

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage conformément aux modalités indiquées dans la note 2.3.3. de l'annexe. Nos travaux ont principalement consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'usage et à revoir les calculs effectués par la société.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

## **RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 29 avril 2026 à Lyon et Bellerive sur Allier

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton SAS  
Membre français de Grant  
Thornton International

Jean Morier

Serec  


Olivier Joannet



## **NSE, S.A.**

LA GRAND CROIX  
03250 NIZEROLLES

RCS Cusset n°394 020 903



## **COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025



## SOMMAIRE

BILAN – ACTIF .....	3
BILAN - PASSIF .....	4
COMPTE DE RESULTAT .....	5
COMPTE DE RESULTAT .....	6
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	8
1   NATURE DE L'ACTIVITÉ ET FAITS CARACTÉRISTIQUES .....	8
1.1   La société .....	8
1.2   Faits caractéristiques de l'exercice.....	8
1.3   Événements postérieurs à la clôture de l'exercice .....	9
2   PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	9
2.1   Principes généraux.....	9
2.2   Comparabilité des comptes .....	10
2.3   Méthodes comptables .....	12
3   NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT .....	20
4   AUTRES INFORMATIONS .....	35

## BILAN – Actif

				31/12/2025	31/12/2024
	Notes	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
<b>Immobilisation incorporelles</b>					
Frais de développement		827 701	(152 366)	675 336	509 114
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		4 410 683	(4 091 858)	318 825	469 744
Fonds commercial		994 216	(99 301)	894 915	927 088
Autres immobilisations incorporelles		1 413 394	(363 394)	1 050 000	1 050 000
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		2 218 223	-	2 218 223	1 570 064
<b>Immobilisation corporelles</b>					
Terrains		90 921	-	90 921	90 921
Constructions		6 003 204	(2 827 190)	3 176 014	2 771 014
Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 937 171	(4 471 045)	466 127	622 151
Autres immobilisations corporelles		8 311 137	(6 988 105)	1 323 032	1 196 036
<b>Immobilisations financières <sup>(1)</sup></b>					
Participations	3	34 145 584	(2 406 780)	31 738 804	4 592 198
Prêts		194 556	-	194 556	194 556
Actions propres	2	1 102 969	-	1 102 969	2 502 578
Autres immobilisations financières		164 718	-	164 718	151 107
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1-4</b>	<b>64 814 478</b>	<b>(21 400 038)</b>	<b>43 414 441</b>	<b>16 646 571</b>
<b>Stocks et en-cours</b>					
<b>5-4</b>					
Matières premières et autres approvisionnements		12 177 264	(2 430 441)	9 746 822	9 192 873
En-cours de production		3 218 730	-	3 218 730	3 132 736
Produits finis		1 550 305	(333 305)	1 217 000	1 470 345
Marchandises		1 953 374	(86 679)	1 866 695	2 231 630
Avances et acomptes versés sur commandes		2 202 467	-	2 202 467	1 917 890
<b>Créances <sup>(1)</sup></b>					
<b>6-4</b>					
Créances clients et comptes rattachés		28 816 291	(64 416)	28 751 875	30 698 722
Autres créances		3 547 002	(132 148)	3 414 854	3 797 515
Charges constatées d'avance		751 780	-	751 780	647 927
<b>Valeurs mobilières de placement</b>					
Autres titres	7	1 521 791	-	1 521 791	5 469 813
Dépôt à terme		2 238 632	-	2 238 632	-
Disponibilités		8 195 699	-	8 195 699	5 358 994
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>66 173 335</b>	<b>(3 046 989)</b>	<b>63 126 346</b>	<b>63 918 445</b>
Frais d'émission des emprunts		138 664	-	138 664	-
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif		431 846	-	431 846	263 317
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>131 558 323</b>	<b>(24 447 027)</b>	<b>107 111 297</b>	<b>80 828 333</b>
<sup>(1)</sup> - Dont à moins d'un an				33 238 627	35 142 888

## BILAN - Passif

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Capital		5 232 972	5 232 972
Primes d'émission, de fusion, d'apport		9 108 102	9 108 102
<b>Réserves</b>			-
Réserve légale		523 297	523 297
Report à nouveau		27 177 400	23 568 573
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>7 181 424</b>	<b>4 499 160</b>
Provisions réglementées		875 084	771 067
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>8</b>	<b>50 098 280</b>	<b>43 703 172</b>
Provisions pour risques		1 161 383	1 113 573
Provisions pour charges		67 347	84 847
<b>PROVISIONS</b>	<b>9</b>	<b>1 228 730</b>	<b>1 198 419</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		25 494 756	1 919 700
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		12 479 412	16 177 137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 149 126	8 500 303
Dettes fiscales et sociales		8 625 364	8 486 019
Autres dettes		62 501	204 595
Produits constatés d'avance		881 240	602 080
<b>DETTES <sup>(1)</sup></b>	<b>10</b>	<b>55 692 398</b>	<b>35 889 834</b>
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		91 889	36 907
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>107 111 297</b>	<b>80 828 333</b>
<i><sup>(1)</sup> - dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)</i>		33 470 732	35 095 078

## COMPTE DE RESULTAT

	Notes	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
Ventes de marchandises		33 205 799	38 071 859
Production vendue		57 357 421	55 377 775
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>11</b>	<b>90 563 219</b>	<b>93 449 634</b>
Production stockée		(4 143)	355 261
Production immobilisée		366 562	347 017
Subventions		11 331	16 109
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	<b>12</b>	896 436	586 304
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		15 000	-
Autres produits		174 969	39 236
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>92 023 374</b>	<b>94 793 560</b>
Achats de marchandises		(29 320 381)	(32 820 013)
Variation de stocks de marchandises		(474 998)	1 232 549
Achats de matières premières (MP) et autres approvisionnements		(13 293 988)	(14 849 547)
Variation de stocks de MP et autres approvisionnements		947 889	1 056 924
Autres achats et charges externes		(16 153 330)	(17 494 725)
Impôts, taxes et versements assimilés		(991 636)	(966 797)
Salaires		(14 954 136)	(15 187 536)
Cotisations sociales		(6 145 326)	(5 921 145)
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	<b>12</b>	(1 980 303)	(1 788 553)
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		-	(616 826)
Dotations aux provisions	<b>12</b>	(209 474)	(226 578)
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		(134 354)	-
Autres charges		(736 271)	(231 133)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>(83 446 308)</b>	<b>(87 813 382)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>8 577 066</b>	<b>6 980 178</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	Notes	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>8 577 066</b>	<b>6 980 178</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Produits financiers de participation		37 240	117 094
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		30 841	43 276
Autres intérêts et produits assimilés		46 866	24 978
Reprises sur dépréciations et provisions	12	363 980	434 553
Différences positives de change		108 944	32 483
Produits des cessions d'immobilisations financières		4 700 364	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		144 272	18 782
<b>PRODUITS FINANCIER</b>		<b>5 432 507</b>	<b>671 165</b>
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12	(436 982)	(693 317)
Intérêts et charges assimilées		(230 334)	(31 300)
Différences négatives de change		(103 163)	(16 013)
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		(1 979 277)	-
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>(2 749 756)</b>	<b>(740 630)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	13	<b>2 682 751</b>	<b>(69 465)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>11 259 818</b>	<b>6 910 713</b>
Produits exceptionnels		45 914	282 660
Charges exceptionnelles		(104 017)	(520 870)
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	14	<b>(58 103)</b>	<b>(238 211)</b>
Participation des salariés aux résultats		(1 532 746)	(993 165)
Impôts sur les bénéfices	15	(2 487 545)	(1 180 178)
<b>BENEFICE</b>		<b>7 181 424</b>	<b>4 499 160</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2025
	12 mois
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>	
Résultat net	7 181 424
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>	
- Amortissements, dépréciations et provisions (nets)	2 036 081
- Quote-part des subventions virées au compte de résultat	-
(Plus) / moins values de cession, nettes d'impôts	119 354
Charges financières	230 361
<b>Marge brute d'autofinancement de la société</b>	<b>9 567 220</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(2 410 593)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>7 156 627</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1 318 258)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 070 653)
Acquisitions d'immobilisations financières	(26 339 493)
Apport partiel d'actif NSE ES (trésorerie versée)	(644 031)
Produits de cession des actions propres	1 873 761
Produits des cessions d'immobilisations	15 000
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(28 483 673)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	
- Dividendes versés aux actionnaires	(890 333)
+ Augmentations de capital	-
+ Emissions d'emprunts	24 700 000
- Remboursements d'emprunts	(1 355 305)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>22 454 362</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>1 127 315</b>
Trésorerie d'ouverture	10 828 806
Trésorerie de clôture	11 956 122
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>1 127 315</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### 1 | NATURE DE L'ACTIVITÉ ET FAITS CARACTÉRISTIQUES

#### 1.1 | La société

NSE est spécialisé dans la conception, la fabrication et la maintenance d'équipements électroniques de haute technologie plus particulièrement destinés à la Défense, l'aéronautique civile, l'informatique, le médical et le ferroviaire.

Le chiffre d'affaires de la société se répartit entre 2 activités (Business Units) :

- Interconnexion qui regroupe la conception de produits techniques innovants, l'Intégration d'équipements électroniques et réalisation de câblages pour le compte de grands donneurs d'ordre ;
- Services, avec une offre couvrant la maintenance / réparation, l'interface client, la coordination de logistique pour notamment une clientèle Aéronautique, de Défense, et d'Electronique Grand Public.

Les comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2025. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

#### 1.2 | Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2025 a été plus particulièrement marquée par les événements suivants :

- Sur le plan capitalistique, la société a réalisé un placement privé, à travers un Accelerated Book Building, portant sur la cession de 120 000 titres NSE auto-détenus a été réalisé en mai 2025. Cette opération a permis d'attirer 9 nouveaux investisseurs institutionnels et de lever plus de 4 M€ sur le marché.
- Le Conseil de surveillance a connu un renouvellement important, avec l'arrivée de deux nouveaux membres Agnès Estramon en mars 2025 et Antoine Lacoste en avril 2025.
- Un nouveau Président du Directoire (Jérôme Fabre) a rejoint la société et a été nommé le 23 mars 2025
- L'acquisition, le 1er octobre 2025, des sociétés ANJOU ELECTRONIQUE et BUTITEC en Tunisie, dans une logique de renforcement du positionnement du Groupe dans le domaine de l'intégration de systèmes électriques et électroniques pour les marchés de la Défense et de l'Aéronautique ;
- L'arrêt des activités de la société NSE Brasil ;
- La Filialisation, à compter du 1er juillet 2025, des activités historiques d'Electronique Services au sein de la nouvelle filiale NSE ES (NSE Electronique Services), détenue à 100% par NSE SA. Cette opération a été validée lors de l'AG Extraordinaire du 30 juin 2025 et vise à apporter une meilleure lisibilité et agilité au niveau des marchés visés (gaming, monétique, vidéo, électroménager...).

### 1.3 | Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

#### Conflits internationaux :

Le contexte géopolitique actuel donne lieu à un renforcement des budgets de Défense des pays membres de l'OTAN, conduisant à des perspectives de marché plutôt favorables pour le Groupe. Ainsi, la nouvelle LPM (Loi de Programmation Militaire) a confirmé l'augmentation budgétaire d'investissements à venir de la part du Ministère des Armées. Cependant, à court terme, le retard pris pour l'adoption du projet de lois de finances pour 2025 a généré un niveau d'activité inférieur en 2025 par rapport à l'année 2024. En effet, l'absence de cadre budgétaire a occasionné un niveau de commande très faible au 1er trimestre 2025, qui n'a été que partiellement compensé au cours du reste de l'année, une fois le budget adopté. Cette problématique pourrait se réitérer sur l'exercice 2026 compte tenu de l'adoption tardive du PLF 2026.

Par ailleurs, l'extension des conflits internationaux à la zone du Proche et Moyen Orient pourrait conduire à des surcoûts en matière énergétique (carburant, gaz naturel, électricité) et, plus généralement, à un contexte inflationniste.

#### Evolution de la Gouvernance de NSE :

Renouvellement et changement dans la composition du Directoire :

Par décision du Conseil de Surveillance, les membres du Directoire ont été renouvelés pour un nouveau mandat de 3 ans. Jérôme Fabre a été confirmé dans son rôle de Président du Directoire. Par ailleurs, la composition du directoire a évolué avec la nomination de Laurie Douaud comme membre du Directoire et Vice-Président Intégrations à compter du 1<sup>er</sup> février 2026.

## 2 | PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 | Principes généraux

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Plan comptable général, tel qu'issu du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 et intégrant notamment les modifications apportées par le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Ces textes constituent le référentiel comptable applicable à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction, certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations peuvent s'avérer différentes de ces estimations par la suite.

## **2.2 | Comparabilité des comptes**

### **2.2.1 | Durée de l'exercice**

L'exercice clos le 31 décembre 2025 a une durée de 12 mois identique à celle de l'exercice précédent.

### **2.2.2 | Changement de méthode comptable**

#### **➤ Application du règlement ANC n°2022-06**

À compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la société applique le règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ce règlement, dit de « modernisation des états financiers », introduit plusieurs évolutions du cadre comptable français, notamment :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel, recentré sur les produits et charges ne relevant pas de l'activité normale et courante ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- Une refonte de la nomenclature des comptes ;
- L'introduction de modèles obligatoires de bilan et de compte de résultat ;
- La mise en place de tableaux normés dans l'annexe.

Selon l'article 122-1 du PCG, l'application d'un nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable imposé, ne nécessitant pas de justification par l'entité.

Conformément aux dispositions du règlement, cette première application s'effectue de manière prospective, sans retraitement des comptes des exercices antérieurs, notamment au titre de la nouvelle définition du résultat exceptionnel ou des transferts de charge.

Cette évolution n'a donc pas d'incidence sur la situation financière ni sur le résultat de la société. Elle se traduit uniquement par des modifications de présentation des états financiers et par une mise à jour de la nomenclature comptable utilisée.

➤ **Présentation des états financiers**

Lors du premier exercice d'application, la société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux nouveaux modèles prévus par le règlement.

Pour la société, cela a principalement conduit aux changements comptables suivants :

- Les indemnités et pénalités reçues ainsi que les avantages en nature et remboursements reçus en compensation de charges de personnel précédemment comptabilisés en transferts de charges sont désormais comptabilisés respectivement en autres produits et en moins des charges de personnel.
- Les cessions d'actions propres comptabilisées jusqu'au 31 décembre 2024 en résultat exceptionnel sont dorénavant comptabilisées en résultat financier.
- Les cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles comptabilisées jusqu'au 31 décembre 2024 en résultat exceptionnel sont dorénavant comptabilisées en résultat d'exploitation.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent sont également présentés selon ces modèles, dans la colonne « Exercice N-1 ». Afin d'assurer la comparabilité de présentation entre les exercices, certains reclassements sont opérés dans les données comparatives de l'exercice précédent.

### ➤ **Incidence des reclassements réalisés au titre de l'exercice précédent**

La société n'a procédé à aucun reclassement significatif dans la colonne comparative « Exercice N-1 », qui correspond au bilan et au compte de résultat de l'exercice précédent tels qu'ils ont été arrêtés et publiés.

## **2.3 | Méthodes comptables**

### **2.3.1 | Immobilisations incorporelles**

#### ➤ **Frais de développement**

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- Le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- Les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation, qui varie de 3 à 5 ans en fonction de la nature des projets

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

➤ **Fonds commercial et malis de fusion**

Les fonds commerciaux sont inscrits en comptabilité pour les montants figurant dans les actes d'acquisition des sociétés rachetées ;

Les malis techniques de fusion résultant de la différence entre l'actif net comptable des sociétés absorbées et la valeur nette comptable de ces participations dans les comptes de la société NSE sont inscrits dans le poste « autres immobilisations incorporelles ».

En application des dispositions du règlement 2015-06 de l'ANC relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, l'analyse menée par la société au 1<sup>er</sup> janvier 2016 l'a conduit à réaffecter par nature certains malis de fusion et à revoir la durée d'utilisation des fonds commerciaux.

- Affectation des malis techniques

La mali technique, d'un montant de 1,3 M€ issu de la fusion avec la société NSE en 2015 a ainsi été rattaché au terrain et constructions liées et amorti en conséquence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

- Amortissement des fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est limitée

L'article 214-3 modifié du PCG prévoit l'amortissement des fonds commerciaux lorsque leur durée d'utilisation est limitée au regard de critères inhérents à son utilisation par la société. Les fonds sont alors amortis sur leur durée d'utilisation ou, si cette durée ne peut être déterminée de façon fiable, sur 10 ans.

En 2016, la société a identifié un fonds commercial d'une valeur de 321 K€ dont la durée n'a pu être déterminée de façon fiable et a décidé de l'amortir sur 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

- Test de dépréciation annuel

L'article 214-15 modifié du PCG prévoit pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, la réalisation d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

La valeur d'usage des fonds commerciaux correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation estimée à partir des prévisions à court terme ou, le cas échéant, selon la méthode DCF « Discounted Cash-Flow ». L'évaluation est faite globalement si le ou les fonds concernés sont indissociables de l'activité de l'entreprise.

➤ **Logiciels**

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

### 2.3.2 | Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

L'amortissement est calculé selon le mode dégressif ou linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

- Terrains ..... non amortis
- Constructions .....20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriel..... 5 ans
- Installations générales, agencements divers ..... 10 ans
- Matériel de transport ..... 4 ans
- Matériel de bureau et informatique ..... 3 ans
- Malis de fusion sur terrain..... non amortis
- Malis de fusion sur constructions ..... 10 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

### 2.3.3 | Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres de participations des filiales de la société
- Frais d'acquisition des titres ANJOU ELECTRONIQUE et BUTITEC amortis fiscalement sur 5 ans
- Titres d'autocontrôle
- Prêts versés à un organisme collecteur de la participation à l'effort construction
- Dépôts de garantie

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond pour les titres de participations à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise et pour les actions propres au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice. La valeur d'usage des titres de participation est déterminée selon une approche multicritères (quote-part de situation nette, valeur de marché, perspectives de rentabilité), utilisant, le cas échéant, la méthode des cash-flow actualisés.

### 2.3.4 | Stocks

Les stocks de produits sont valorisés à leur coût de production qui comprend les coûts directs de production et les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

La provision pour dépréciation des stocks est calculée comme suit :

- Pour les sites de production, les articles dont la date du dernier mouvement est antérieure à 3 ans sont totalement dépréciés ;
- Pour les sites de maintenance, les articles dont la date du dernier mouvement est antérieure à 2 ans sont totalement dépréciés.

### 2.3.5 | Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

### 2.3.6 | Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les gains et pertes de changes relatifs aux opérations d'exploitation sont comptabilisés en autres produits ou charges d'exploitation.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en "écart de conversion".

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actifs (pertes de change latentes) non compensés font l'objet d'une provision pour risques. Les profits de change latents ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégrés fiscalement.

### **2.3.7 | Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti. Les plus-values latentes sont réintégrées fiscalement.

### **2.3.8 | Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

### **2.3.9 | Frais d'émission d'emprunt**

La société a opté pour la comptabilisation des frais d'émission d'emprunt en charges à répartir.

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis linéairement sur la durée des emprunts.

Les frais d'emprunts comptabilisés en charges sont transférés à l'actif en fin d'exercice dans le compte « Frais d'émission des emprunts » qui est minoré à chaque fin d'exercice par la charge résultant de l'étalement.

### **2.3.10 | Provisions**

Des provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable.

La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

Une provision pour garantie donnée aux clients est estimée et comptabilisée afin de couvrir le coût des réparations (pièces et main d'œuvre) sur les produits et services vendus. La garantie contractuelle est généralement d'un an.

### **2.3.11 | Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires comprend principalement la vente de produits et de prestations de services.

### Produits

Les ventes concernent les produits suivants :

- Produits propres (maîtrise complète par NSE de l'ensemble des spécifications des produits) ;
- Conception d'équipements (développés sur cahier des charges d'un donneur d'ordre) ;
- Produits repris en fabrication pour le traitement de l'obsolescence.

Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert des risques et avantages aux clients, correspondant généralement à la livraison des produits.

### Services

Les prestations de services correspondent essentiellement à des activités de maintenance, supply-chain et réparation des produits vendus. Le chiffre d'affaires est généré une fois les réparations réalisées.

### **2.3.12 | Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel comprend les éléments suivants :

- les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;
- les écritures comptables d'origine purement fiscale, telles que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des normes comptables ;
- les changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales ;
- les corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres.

### **2.3.13 | Parties liées**

Sur l'exercice, la société n'a pas conclu avec des parties liées de transactions telles que définies dans la note de Présentation du Règlement 2010-02 de l'Autorité des Normes Comptables.

### 2.3.14 | Engagements en matière d'Indemnités de fin de carrière

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés de la société présent à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, conformément à la recommandation 2013-02 sur les engagements de retraite adoptée par l'ANC en novembre 2013.

Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 5-11-2021, la société a adopté depuis 2021 la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté, et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

L'engagement est étalé sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Les hypothèses de détermination des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) ont été déterminées comme suit :

	Hypothèses 2025	Hypothèses 2024
Modalités de départ à la retraite	Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire entre 62 et 64 ans.	Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire entre 62 et 64 ans.
Application d'un taux de charges sociales	OUI - 42%	OUI - 42%
Taux d'actualisation	3,96%	3,38%
Tables de mortalité	INSEE 2020-2024	INSEE 2016-2018
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	4%	4%
Taux de rotation moyen	10 % - lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante	10 % - lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante

Les hypothèses retenues appellent les précisions suivantes :

- Le taux de progression moyen des salaires a été déterminé toute catégorie socio-professionnelle confondue et quel que soit l'âge des salariés ;
- Les tables de mortalité INSEE sont communément utilisées pour l'engagement des indemnités de fin de carrière en France ;
- Le taux d'actualisation doit correspondre au taux de rendement des entreprises de première qualité, de même monnaie et de même durée que les engagements évalués. Au 31 décembre 2025, la durée du régime est supérieure à 10 ans. Le taux d'actualisation retenu est le taux Corporate Non Financial AA++ 10 ans de la zone euro selon la source iboxx ;
- A partir de ce taux moyen, et pour tenir compte de la plus grande mobilité des plus jeunes tranches d'âge, le taux de sortie moyen est réparti par classe d'âge en fonction d'une fonction décroissante. A partir de 56 ans, les départs sont considérés comme des départs en retraite.

La société externalise une part du financement de son engagement auprès d'une compagnie d'assurance au travers du versement de primes figurant dans les charges de l'exercice. La différence entre le montant de l'engagement total au titre des indemnités de fin de carrière et le montant dont le financement est externalisé auprès de la compagnie d'assurance est mentionnée en engagements hors bilan.

### **2.3.15 | Enjeux climatiques**

La société considère les impacts du changement climatique sur les états financiers non significatifs.

### 3 | NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

#### Note 1 | IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS BRUTES	31/12/2024	Augment.	Diminut.	31/12/2025
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de développement	728 278	366 562	(267 139)	827 701
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	4 714 154	186 879	(490 350)	4 410 683
Fonds commercial	1 315 830	-	(321 614)	994 216
Autres immobilisations incorporelles	1 091 780	321 614	-	1 413 394
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	1 570 064	966 025	(317 867)	2 218 223
	<b>9 420 106</b>	<b>1 841 080</b>	<b>(1 396 969)</b>	<b>9 864 217</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	205 104	-	(114 183)	90 921
Constructions	6 833 862	851 913	(1 682 571)	6 003 204
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 212 323	319 241	(594 393)	4 937 171
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements	3 058 141	86 666	(246 598)	2 898 209
Matériel de transport	130 037	4 542	(79 563)	55 016
Matériel et mobilier de bureau et informatique	4 125 798	808 290	(876 161)	4 057 928
Malis de fusion sur terrains et constructions	-	1 299 984	-	1 299 984
	<b>19 565 265</b>	<b>3 370 636</b>	<b>(3 593 468)</b>	<b>19 342 434</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participations	7 099 641	27 045 943	-	34 145 584
Prêts	194 556	-	-	194 556
Dépôts et cautionnements	97 082	-	(22 584)	74 497
Autres créances immobilisées	54 026	36 195	-	90 221
Actions propres	2 502 578	464 169	(1 863 777)	1 102 969
	<b>9 947 882</b>	<b>27 546 307</b>	<b>(1 886 361)</b>	<b>35 607 828</b>
<b>TOTAL Brut</b>	<b>38 933 253</b>	<b>32 758 023</b>	<b>(6 876 798)</b>	<b>64 814 478</b>

Les autres immobilisations incorporelles concernent principalement :

- le mali de fusion concernant le fonds de commerce E-Track pour 322 K€, totalement amorti, reclassé du poste « fonds commercial » au poste « autres immobilisations incorporelles »,
- des savoirs faire et des habilitations comptabilisées en 2009 pour 1 050 K€ détaillés ci-après.

Qualité	ISO 9011 EN 9100 Certification qualité AQAP 2110 qui permet de travailler pour l'OTAN - Obtenue en 2010 - non valorisée
Agréments Aéronautique	PART 145 - Maintenance pour la partie électronique, POA PART 21 G pour la production APDOA PART 21 pour la conception
Habilitations Défense	

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	Durée d'amortiss.	Mode d'amortiss.	31/12/2024	Augment.	Diminut.	31/12/2025
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais de développement	3 à 5 ans	Linéaire	219 164	198 142	(264 940)	152 366
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 à 5 ans	Linéaire	4 244 410	322 301	(474 853)	4 091 858
Fonds commercial	10 ans	Linéaire	388 742	-	(289 441)	99 301
Autres immobilisations incorporelles	3 à 10 ans	Linéaire	41 780	321 614	-	363 394
			<b>4 894 095</b>	<b>842 057</b>	<b>(1 029 234)</b>	<b>4 706 918</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Constructions	20 ans	Linéaire	3 967 867	275 079	(1 415 756)	2 827 190
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 ans	Linéaire	4 590 173	459 342	(578 471)	4 471 045
<i>Autres immobilisations corporelles</i>						
Installations générales, agencements	10 ans	Linéaire	2 613 416	148 334	(198 260)	2 563 490
Matériel de transport	4 ans	Linéaire	93 306	10 036	(76 233)	27 110
Matériel et mobilier de bureau et informatique	3 ans	Linéaire	3 620 382	487 405	(848 592)	3 259 195
Malis de fusion sur terrains (non amorti) et constructions	10 ans	Linéaire	-	1 138 310	-	1 138 310
			<b>14 885 144</b>	<b>2 518 507</b>	<b>(3 117 311)</b>	<b>14 286 339</b>
<b>Immobilisations financières</b>						
Titres de participations			2 507 443	-	(100 663)	2 406 780
			<b>2 507 443</b>	<b>-</b>	<b>(100 663)</b>	<b>2 406 780</b>
<b>TOTAL Amortissements et Dépréciations</b>			<b>22 286 683</b>	<b>3 360 564</b>	<b>(4 247 209)</b>	<b>21 400 038</b>
<b>TOTAL Immobilisations nettes</b>			<b>16 646 571</b>	<b>29 397 460</b>	<b>(2 629 590)</b>	<b>43 414 441</b>

Le montant des fonds commerciaux se décompose comme suit :

Fonds commercial		Brut	Amortiss.	Net
NSE		894 915		894 915
Taverny	Linéaire 10 ans	65 000	(65 000)	-
Autres	Linéaire 10 ans	34 301	(34 301)	-
<b>TOTAL Net</b>		<b>994 216</b>	<b>(99 301)</b>	<b>894 915</b>

VENTILATION DES AUGMENTATIONS DES IMMOBILISATIONS BRUTES	Virements		Acquisitions	Entrées Apports	Total
	De poste à poste	A destination de l'actif			
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais de développement			366 562		366 562
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	6 954		179 926		186 879
Autres immobilisations incorporelles	321 614				321 614
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			966 025		966 025
	<b>328 567</b>	<b>-</b>	<b>1 512 513</b>	<b>-</b>	<b>1 841 080</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Constructions			851 913		851 913
Installations techniques, matériel et outillage industriels			319 241		319 241
<i>Autres immobilisations corporelles</i>					-
Installations générales, agencements			86 666		86 666
Matériel de transport			4 542		4 542
Matériel et mobilier de bureau et informatique	194 255		614 035		808 290
Malis de fusion sur terrains et constructions	1 299 984				1 299 984
	<b>1 494 239</b>	<b>-</b>	<b>1 876 397</b>	<b>-</b>	<b>3 370 636</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Titres de participations			27 045 943		27 045 943
Autres créances immobilisées			36 195		36 195
Actions propres			464 169		464 169
	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27 546 307</b>	<b>-</b>	<b>27 546 307</b>
<b>TOTAL Augmentations</b>	<b>1 822 806</b>	<b>-</b>	<b>30 935 217</b>	<b>-</b>	<b>32 758 023</b>

VENTILATION DES DIMINUTIONS DES IMMOBILISATIONS BRUTES	Virements		Cessions Mises hors service	Sorties Apport NSE ES	Total
	De poste à poste	A destination de l'actif			
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais de développement			(267 139)		(267 139)
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			(490 350)		(490 350)
Fonds commercial	(321 614)				(321 614)
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	(201 209)		(116 658)		(317 867)
	<b>(522 822)</b>	<b>-</b>	<b>(874 147)</b>	<b>-</b>	<b>(1 396 969)</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	(114 183)				(114 183)
Constructions	(1 185 801)			(496 770)	(1 682 571)
Installations techniques, matériel et outillage industriels				(594 393)	(594 393)
<i>Autres immobilisations corporelles</i>					-
Installations générales, agencements				(246 598)	(246 598)
Matériel de transport				(79 563)	(79 563)
Matériel et mobilier de bureau et informatique			(314 960)	(561 201)	(876 161)
	<b>(1 299 984)</b>	<b>-</b>	<b>(314 960)</b>	<b>(1 978 524)</b>	<b>(3 593 468)</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Dépôts et cautionnements		(22 584)			(22 584)
Actions propres		(1 863 777)			(1 863 777)
	<b>-</b>	<b>(1 886 361)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 886 361)</b>
<b>TOTAL Diminutions</b>	<b>(1 822 806)</b>	<b>(1 886 361)</b>	<b>(1 189 107)</b>	<b>(1 978 524)</b>	<b>(6 876 798)</b>

VENTILATION DES AUGMENTATIONS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	Virements		Dotations		Total
	De poste à poste	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dépréciations	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais de développement		198 142			198 142
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		322 301			322 301
Autres immobilisations incorporelles	289 441	32 173			321 614
	<b>289 441</b>	<b>552 617</b>	-	-	<b>842 057</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Constructions		275 079			275 079
Installations techniques, matériel et outillage industriels		459 342			459 342
Autres immobilisations corporelles		-			-
Installations générales, agencements		148 334			148 334
Matériel de transport		10 036			10 036
Matériel et mobilier de bureau et informatique		487 405			487 405
Malis de fusion sur terrains et constructions	1 090 820	47 490			1 138 310
	<b>1 090 820</b>	<b>1 427 687</b>	-	-	<b>2 518 507</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
	-	-	-	-	-
<b>TOTAL Dotations</b>	<b>1 380 261</b>	<b>1 980 303</b>	-	-	<b>3 360 564</b>

VENTILATION DES DIMINUTIONS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	Virements		Éléments cédés / mis hors service	Apport NSE ES	Reprise dépréciations	Total
	De poste à poste					
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais de développement		(264 940)				(264 940)
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		(474 853)				(474 853)
Fonds commercial	(289 441)					(289 441)
	<b>(289 441)</b>	<b>(739 793)</b>	-	-	-	<b>(1 029 234)</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Constructions	(1 090 820)			(324 936)		(1 415 756)
Installations techniques, matériel et outillage industriels				(578 471)		(578 471)
Autres immobilisations corporelles						-
Installations générales, agencements				(198 260)		(198 260)
Matériel de transport				(76 233)		(76 233)
Matériel et mobilier de bureau et informatique		(314 960)		(533 632)		(848 592)
	<b>(1 090 820)</b>	<b>(314 960)</b>		<b>(1 711 531)</b>	-	<b>(3 117 311)</b>
<b>Immobilisations financières</b>						
Titres de participations					(100 663)	(100 663)
	-	-	-	-	<b>(100 663)</b>	<b>(100 663)</b>
<b>TOTAL Diminutions des amort. et dépréciations</b>	<b>(1 380 261)</b>	<b>(1 054 753)</b>		<b>(1 711 531)</b>	<b>(100 663)</b>	<b>(4 247 208)</b>

## Note 2 | TABLEAU DES ACTIONS PROPRES

	31/12/2024	Immobilisations financières		31/12/2025
		Acquisition	Cession	
Nombre d'actions propres	201 722	11 521	(132 470)	80 773
Valeur brute	2 502 578	464 169	(1 863 777)	1 102 969
Dépréciation	-	-	-	-
Valeur nette	2 502 578	464 169	(1 863 777)	1 102 969

## Note 3 | TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue (devise locale)	Valeur comparable des titres détenus		Montant net des prêt et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
en milliers d'euros									
<b>Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)</b>									
NSE Aero North America (1)	4 595	100%	2 537	2 537	2 266	-	8 419	269	-
NSE Automatech	6 267	28,8%	1 683	1 683	-	-	8 419	146	37
NSE Brasil (2)	-	100%	1 777	-	-	-	137	(172)	-
NSE Aéro Maroc	119	100%	780	151	79	-	678	80	-
NSE India	712	100%	184	184	-	-	952	140	-
NSE Electronique services	3 551	100%	1 207	1 207	-	-	5 469	126	-
NSE Anjou Electronique (3)	8 444	91,2%	23 525	23 525	-	-	5 340	92	-
BUTITEC (3)	610	100%	2 314	2 314	-	-	235	30	-
<b>A - Total des filiales</b>			<b>34 007</b>	<b>31 601</b>	<b>2 345</b>	<b>-</b>			<b>37</b>
<b>Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)</b>									
HICAL - NSE	329	49%	138	138	40	-	1 051	(4)	-
<b>B - Total des participations</b>			<b>138</b>	<b>138</b>	<b>40</b>	<b>-</b>			<b>-</b>
<b>Total (A + B)</b>			<b>34 146</b>	<b>31 739</b>	<b>2 386</b>	<b>-</b>			<b>37</b>

(1) NSE Aéro North America a cédé fin 2025 sa part dans NSE TLS (50%).  
A la clôture, tous les actifs et passifs liée à cette société ont été liquidés.  
Les données présentées ci-dessus sont les données consolidées de la société NSE ANA et de sa filiale à 71% NSE AUTOMATECH située également au Canada

(2) NSE BRASIL : arrêt des activités sur 2025

(3) NSE ANJOU et NSE BUTITEC : exercice de 3 mois suite à décision de ramener la clôture comptable sur l'année civile.

## Note 4 | TABLEAU DES DEPRECIATIONS

	31/12/2024	Dotations	Reprises	Apport NSE ES	31/12/2025
Immobilisations financières	2 507 443	-	(100 663)		2 406 780
Stocks et en-cours	3 199 148	-	(279 646)	(69 077)	2 850 425
Créances clients	355 628	-	(291 212)		64 416
Autres créances - comptes courants	132 148	-	-		132 148
<b>TOTAL DEPRECIATIONS</b>	<b>6 194 367</b>	<b>-</b>	<b>(671 521)</b>	<b>(69 077)</b>	<b>5 453 769</b>
<i>dont exploitation</i>		-	(570 858)		
<i>dont financier</i>		-	(100 663)		
<i>dont exceptionnel</i>					

La reprise de dépréciation des immobilisations financières concerne les titres de la filiale NSE AERO MAROC.

## Note 5 | STOCKS

VALEURS BRUTES	31/12/2025	31/12/2024
Matières premières	12 171 366	11 732 607
Autres approvisionnements	5 898	206 216
Encours de production	2 531 993	2 583 175
Etudes en cours	686 737	549 561
Produits finis	1 550 305	1 831 547
Marchandises	1 953 374	2 323 625
<b>TOTAL Brut</b>	<b>18 899 673</b>	<b>19 226 732</b>

DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS	31/12/2025	31/12/2024	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières	(2 430 441)	(2 730 565)	<i>Dépréciation calculée sur la base de la valeur de réalisation quand celle-ci est inférieure à la valeur comptable</i>
Autres approvisionnements	-	(15 386)	
Produits finis	(333 305)	(361 203)	
Marchandises	(86 679)	(91 995)	
<b>TOTAL Dépréciation</b>	<b>(2 850 425)</b>	<b>(3 199 148)</b>	

<b>TOTAL Net</b>	<b>16 049 248</b>	<b>16 027 584</b>
------------------	-------------------	-------------------

## Note 6 | ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
<i>Prêts participation effort de construction</i>	194 556	-	194 556
<i>Dépôts et cautionnements</i>	74 497	-	74 497
<i>Comptes de liquidités liés aux actions propres</i>	90 221	-	90 221
Créances de l'actif circulant			
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>			
<i>Créances clients</i>	28 743 282	28 743 282	-
<i>Clients douteux ou litigieux</i>	73 009	-	73 009
<i>Autres créances</i>			
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	10 808	10 808	-
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>	715 161	715 161	-
<i>Groupe et associés</i>	2 518 108	2 518 108	-
<i>Débiteurs divers</i>	302 924	302 924	-
Charges constatées d'avance	751 780	751 780	-
<b>TOTAL</b>	<b>33 474 347</b>	<b>33 042 064</b>	<b>432 283</b>

- Les prêts concernent les sommes versées dans le cadre de la contribution à l'effort construction.
- Les débiteurs divers incluent des avoirs fournisseurs à recevoir à hauteur de 243 K€ et le solde de d'indemnités d'assurance à recevoir pour 59 K€.
- Les charges constatées d'avance ont toutes un caractère d'exploitation.

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Créances clients</b>		
Factures à établir	10 805 304	12 769 856
<b>Autres créances</b>		
Fournisseurs - avoirs à recevoir	242 881	429 639
Autres produits à recevoir	58 841	87 072
<b>TOTAL</b>	<b>11 107 026</b>	<b>13 286 567</b>

## Note 7 | VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	Quantité	31/12/2025
BNPP DEPOSIT	20	20 463
BNPP Cash Invest E FR0007496047	208	504 915
BFT AUREUS ISC C FCP - FR0010599399	445	50 009
AMUNDI EUR LIQ RAT SRI I-C3DEC	0,75	839 569
BNP INSTI USD 1DL LU2754451859	1 154	106 835
<b>Sous-total</b>		<b>1 521 791</b>
DEPOT A TERME BANCAIRE		2 238 632
<b>TOTAL</b>		<b>3 760 423</b>

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au 31 décembre 2025 à 1.553 K€. La plus-value latente nette s'élève à 31 K€.

## Note 8 | CAPITAUX PROPRES

### ➤ Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Résultat de l'exercice	Amortissements dérogatoires	31/12/2025
Capital	5 232 972					5 232 972
Primes d'émission, defusion, d'apport	9 108 102					9 108 102
Réserve légale	523 297					523 297
Report à nouveau	23 568 573	3 587 610	21 217			27 177 400
Résultat de l'exercice	4 499 160	(3 587 610)	(911 550)	7 181 424		7 181 424
Provisions réglementées	771 067				104 017	875 084
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>43 703 172</b>	<b>-</b>	<b>(890 333)</b>	<b>7 181 424</b>	<b>104 017</b>	<b>50 098 280</b>

L'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 en date du 24 juin 2025 a décidé la mise en paiement en juillet 2025 d'un dividende de 911.550 euros dont 21.217 euros concernant les actions propres et affectés au compte report à nouveau.

### ➤ Capital social

Le capital social s'élève à 5 232 972 euros au 31 décembre 2025. Il est composé de 3.376.111 actions de 1,55 euros de valeur nominale dont 80.773 actions d'autocontrôle.

Il n'existe aucun instrument dilutif à cette date.

### ➤ Provisions réglementées

En 2013 la société avait levé l'option du contrat de crédit-bail de l'ensemble immobilier situé à Soyons et à ce titre avait réintégré fiscalement 470 K€. Suite au sinistre intervenu en 2019, le prix de revient fiscal de cet immeuble est ramené à 338 K€.

En 2017 la société avait levé l'option du contrat de crédit-bail de l'ensemble immobilier situé à ABREST et à ce titre avait réintégré fiscalement 755 K€.

En 2018, suite à la levée des options des contrats de crédit-bail des ensembles immobiliers situés à Brive et à Cuers, la société a réintégré fiscalement la fraction des loyers correspondant à la différence entre la valeur des immeubles lors de la signature des contrats diminuée des prix de levée de l'option (soient un euro pour Brive et 113 K€ pour Cuers) et le montant des amortissements que la société aurait pu pratiquer si elle avait été propriétaire des biens depuis cette date, soit un montant de 899 K€.

Afin de pouvoir bénéficier de la déduction fiscale de ces amortissements, des amortissements dérogatoires sont comptabilisés sur la durée probable d'utilisation des deux ensembles immobiliers.

Les frais engagés pour l'acquisition des titres ANJOU ELECTRONIQUE et BUTITEC en 2025 s'élèvent à 314 K€ et sont amortis fiscalement sur 5 ans ;

La variation de 104 K€ des amortissements dérogatoires est comptabilisée en résultat exceptionnel.

## Note 9 | PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/2024	Augmentat. :	Diminut. : reprises de l'exercice		31/12/2025
			Utilisées	Apport NSE ES	
Provisions pour litiges	290 000	-	-	-	290 000
Provisions pour garanties données aux clients	138 678	-	-	-	138 678
Provisions pour pertes de change	263 317	431 846	(263 317)	-	431 846
Autres provisions pour risques	421 578	204 859	(325 578)	-	300 859
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>1 113 573</b>	<b>636 705</b>	<b>(588 895)</b>	<b>-</b>	<b>1 161 383</b>
Provisions pour indemnités de fin de carrière	84 847	4 615	-	(22 114)	67 347
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>	<b>84 847</b>	<b>4 615</b>	<b>-</b>	<b>(22 114)</b>	<b>67 347</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>1 198 419</b>	<b>641 320</b>	<b>(588 895)</b>	<b>(22 114)</b>	<b>1 228 730</b>
<i>dont exploitation</i>		209 474	(325 578)		
<i>dont financier</i>		431 846	(363 980)		
<i>dont exceptionnel</i>					

➤ **Provisions pour litiges**

Les provisions pour litiges concernent principalement des litiges salariaux provisionnés en fonction du risque encouru.

➤ **Provisions pour garantie donnée aux clients**

Les produits et services concernant essentiellement l'aéronautique sont délivrés dans le cadre de réglementations très strictes garantissant leur fiabilité. Au regard des retours observés une provision pour garantie est comptabilisée afin de couvrir le coût total de retour en garantie des produits fabriqués ou réparés par la société.

➤ **Autres provisions pour risques**

Les autres provisions concernent des provisions pour pertes latentes ou avérées sur contrats.

## Note 10 | ETAT DES DETTES

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 494 756	3 273 090	11 931 666	10 290 000
Emprunts et dettes financières divers	-	-		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 479 412	12 479 412		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 149 126	8 149 126		
Dettes sociales	5 565 803	5 565 803		
Dettes fiscales				
<i>Impôt sur les sociétés</i>	914 366	914 366		
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	1 874 257	1 874 257		
<i>Autres taxes</i>	270 937	270 937		
Autres dettes	62 501	62 501		
Produits constatés d'avance	881 240	881 240		
<b>TOTAL</b>	<b>55 692 398</b>	<b>33 470 732</b>	<b>11 931 666</b>	<b>10 290 000</b>

La dette d'impôt sur les bénéfices se décompose comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Impôt sur les sociétés	2 645 041	1 573 181
Acomptes versés	(1 573 179)	(1 203 300)
Crédit d'impôt recherche	(155 696)	(389 853)
Autres crédits d'impôt	(1 800)	(16 924)
<b>TOTAL</b>	<b>914 366</b>	<b>(36 896)</b>

Les dettes incluent les charges à payer suivantes :

	31/12/2025	31/12/2024
<b><i>Fournisseurs et comptes rattachés</i></b>		
Factures non parvenues	2 855 213	4 433 338
<b><i>Dettes fiscales et sociales</i></b>		
Indemnités de congés payés, RTT et bonus	2 041 804	2 063 935
Participation et intéressement	1 535 184	996 645
Charges sociales à payer	1 078 820	977 670
Etat - Charges à payer	194 210	234 449
<b><i>Autres dettes</i></b>		
Clients - avoirs à établir	62 501	204 595
<b>TOTAL</b>	<b>7 767 733</b>	<b>8 910 632</b>

## Note 11 | VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

			2025	2024
	France	Export	Total	Total
Vente de marchandises	24 657 282	8 548 516	33 205 799	38 071 859
Production vendue de biens	17 754 391	3 043 158	20 797 549	19 832 615
Prestations de services	24 997 710	10 591 181	35 588 891	35 495 891
Produits des activités annexes	951 572	19 409	970 981	49 268
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>68 360 955</b>	<b>22 202 264</b>	<b>90 563 219</b>	<b>93 449 634</b>

La filialisation, à compter du 1er juillet 2025, des activités d'Electronique Services au sein de la nouvelle filiale NSE ES a conduit à une minoration de 5 m€ du chiffre d'affaires « Prestations de services » de NSE en 2025.

## Note 12 | DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

	31/12/2024	Augmentations :		Diminutions :		31/12/2025
		Actif	Dotations	Reprises	Apport NSE ES	
Dépréciations	6 194 367	-	-	(671 521)	(69 077)	5 453 769
Provisions pour risques	1 113 573	636 705	636 705	(588 895)	-	1 161 383
Provisions pour charges	84 847	4 615	4 615	-	(22 114)	67 347
Sous-total			641 320	(1 260 416)	(91 191)	
Amortissements	19 779 239		1 980 303		(1 711 531)	18 993 258
Frais d'émission d'emprunt	143 800		5 136			138 664
<b>TOTAL</b>			<b>2 626 759</b>	<b>(1 260 416)</b>		
<i>dont exploitation</i>			2 189 777	(896 436)		
<i>dont financier</i>			436 982	(363 980)		
<i>dont exceptionnel</i>			-	-		

## Note 13 | RESULTAT FINANCIER

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Produits financiers</b>		
Revenus des créances rattachées à des participations	68 081	160 370
Intérêts moratoires	24 146	21 603
Gains de change	108 944	32 483
Produits de cession de valeurs mobilières de placement	144 272	18 782
Produits de cession des actions propres	4 700 364	-
Autres revenus	22 720	3 375
Reprise de provisions pour pertes de change	363 980	434 553
	5 432 507	671 165
<b>Charges financières</b>		
Intérêts sur emprunts bancaires	(230 361)	(29 908)
Intérêts sur emprunts bancaires	27	(1 392)
Pertes de change	(103 163)	(16 013)
Valeur nette comptable des actions propres cédées	(1 979 277)	-
Dotations frais d'émission d'emprunt	(5 136)	-
Dotations aux provisions pour pertes de change	(431 846)	(693 317)
	(2 749 756)	(740 630)
<b>TOTAL</b>	<b>2 682 751</b>	<b>(69 465)</b>

Les dotations et reprises de provisions concernent principalement :

- La dotation au 31 décembre 2025 et la reprise de la provision 2024 de l'écart de conversion actif relatif au compte courant NSE Aero North America pour respectivement 398 K€ et 227 K€.
- La reprise de la dépréciation des titres de participation NSE AERO MAROC pour 101 K€.

## Note 14 | RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Produits exceptionnels</b>		
Remboursement CARPA	45 914	-
Pénalités sur affaires	-	6 529
Indemnités d'assurance	-	83 165
Cession d'actifs immobilisés	-	162 966
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	30 000
	45 914	282 660
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Pénalités	-	(7 685)
Valeur nette comptable des actifs immobilisés cédés	-	(142 028)
Indemnités transactionnelles	-	(76 230)
Dotations aux provisions et amortissements dérogatoires	(104 017)	(294 927)
	(104 017)	(520 870)
<b>TOTAL</b>	<b>(58 103)</b>	<b>(238 211)</b>

## Note 15 | FISCALITE

### ➤ Répartition de l'impôt sur les sociétés

	Résultat fiscal	Impôt (économie)	Résultat comptable
<i>Taux d'imposition (%)</i>		25,6%	
<b>Résultat courant</b>	<b>11 259 818</b>	<b>2 880 428</b>	<b>11 259 818</b>
- Produits non imposables	(688 342)	(176 088)	
+ Charges non déductibles	882 025	225 635	
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	480 660	122 960	
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	(468 753)	(119 914)	
<b>= Résultat fiscal courant</b>	<b>11 465 408</b>	<b>2 933 021</b>	
+ Résultat exceptionnel	(58 103)	(14 864)	(58 103)
- Participation N-1	(637 054)	(162 968)	
- Intéressement N	(430 578)	(110 148)	
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	
<b>= Résultat fiscal</b>	<b>10 339 673</b>	<b>2 645 041</b>	<b>(2 645 041)</b>
Crédits d'impôts		(157 496)	157 496
Participation N			(1 532 746)
<b>= Impôt payé</b>		<b>2 487 545</b>	
<b>= Résultat net comptable</b>			<b>7 181 424</b>

### ➤ Crédits d'impôt

	2025	2024
Crédit d'impôt recherche	155 696	389 853
Autres crédits d'impôts	1 800	16 924
<b>TOTAL</b>	<b>157 496</b>	<b>406 777</b>

## 4 | AUTRES INFORMATIONS

### Note 16 | ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
Cautions de contre-garantie sur marchés	3 207 078	3 438 121
Dettes garanties par des suretés réelles	2 238 632	270 613
Engagements de retraite et avantages similaires	1 397 134	1 488 058
<b>TOTAL</b>	<b>6 842 844</b>	<b>5 196 792</b>

✓ **Cautions sur marchés**

Ces engagements concernent des garanties bancaires données sur des marchés export pour 3,2 millions d'euros.

✓ **Dettes garanties par des suretés réelles**

Dans le cadre de l'engagement de rachat des actions ANJOU ELECTRONIQUE, la société a accordé une garantie à première demande.

✓ **Engagements financiers donnés au titre de l'emprunt bancaire souscrit en 2025 dans le cadre de l'acquisition des sociétés ANJOU ELECTRONIQUE et BUTITEC**

Le contrat d'emprunt bancaire souscrit pour l'acquisition des titres des sociétés ANJOU ELECTRONIQUE et BUTITEC, d'un montant total de 24,7 millions d'euros, prévoit notamment l'exigibilité anticipée du remboursement des emprunts si la société ne respecte pas un ratio de levier égal au rapport entre la dette financière nette et l'EBITDA du groupe calculé sur la base des comptes consolidés de la société aux dates suivantes :

Date de test	R2 (inférieur ou égal à)
31/12/2025	2x
31/12/2026	1.75x
31/12/2027 et exercices suivants	1.50x

Au 31 décembre 2025 le ratio est respecté.

Par ailleurs, la société a consenti au profit des banques le nantissement des titres acquis.

✓ **Indemnités de fin de carrière**

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 1 676 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

Sur cet engagement 212 milliers d'euros sont couverts par le versement de primes à une compagnie d'assurance et 67 milliers d'euros sont provisionnés dans les comptes. Le montant de 67 K€ correspond à la provision dont a bénéficié la société dans le cadre de l'apport par la société NSE. Cette provision est reprise au fur et à mesure de son utilisation effective. Les nouveaux droits acquis ne sont pas provisionnés.

Le solde résiduel de l'engagement hors bilan s'élève donc à 1397 milliers d'euros.

A la connaissance de la société il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs à la clôture de l'exercice.

## Note 17 | EFFECTIF

	31/12/2025	31/12/2024
Employés, techniciens, agents de maîtrise	221	271
Cadres et ingénieurs	140	121
<b>TOTAL</b>	<b>361</b>	<b>392</b>

## Note 18 | REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2025 aux organes de direction de la société est de 616 K€ pour les membres du Directoire, ainsi que des rémunérations sous forme de jetons de présence pour 112 K€ aux membres du Conseil de Surveillance.

## Note 19 | RISQUE DE MARCHE

### **Risque d'actions**

La société n'a pas procédé à des investissements en actions hormis les 80 773 actions d'autocontrôle qu'elle détient. Au 31 décembre 2025, aucune dépréciation n'a été constatée.

### **Risques de taux**

Au regard de la structure de sa dette, la société estime que l'augmentation ou la diminution des taux d'intérêts n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat.

Les emprunts bancaires souscrits avant 2025 sont à taux fixe.

Les emprunts bancaires souscrits en 2025 pour l'acquisition des sociétés ANJOU ELECTRONIQUE et BUTITEC sont à taux variable (Euribor 3 mois + prime). La société a souscrit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 un contrat de couverture de risque de taux.

### **Risque de change**

Au 31 décembre 2025, le solde des comptes bancaires de NSE étaient créditeurs de 495 KUSD et 121 KCAD.

Le solde de l'avance consentie à la filiale canadienne au 31 décembre 2025 s'élève à 3 649 KCAD et a conduit à la comptabilisation d'une provision pour perte de change de 398 K€.

Par ailleurs, les soldes clients et fournisseurs en devises au 31 décembre 2025 comprenaient notamment des soldes clients pour 600 KUSD et des soldes fournisseurs pour 248 KUSD.

Au 31 décembre 2025 la position de la société est la suivante :

Au 31 décembre 2025	USD	CAD	GBP
Actifs financiers	1 095	3 770	
Passifs financiers	(248)		(51)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>847</b>	<b>3 770</b>	<b>(51)</b>
Hors bilan			
<b>Position nette après gestion</b>	<b>847</b>	<b>3 770</b>	<b>(51)</b>

## Note 20 | HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La charge de l'exercice relative aux honoraires des commissaires aux comptes se répartie de la façon suivante :

	Montant hors taxes
Honoraires afférents à la certification des comptes	77 330
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	-
<b>TOTAL</b>	<b>77 330</b>

## Note 21 | COMPTES CONSOLIDES

INFORMATIONS SUR L'ENTITE QUI ETABLIT LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	
L'entité établit des comptes consolidés	Nom : NSE
	Siège social : La Grand Croix, 03250 Nizerolles
	SIREN (si française) : 394 020 903 00198
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : siège social.
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : NSE Participations
	Siège social : Les Seignes - 03250 Nizerolles
	SIREN : (si française) : 534 226 964 00011
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : siège social.